

SEANCE DU
15 FÉVRIER 2024

Nombre de conseillers en exercice :
71

Nombre de conseillers présents :
53

Date de convocation :
9 février 2024

Date d'affichage :
16 février 2024

OBJET :
**Association APOR Association Pour
l'Orientation et le Reclassement -
Attribution d'une subvention -
Signature d'une convention
d'objectifs 2024.**

**Nombre de Conseillers ayant pris
part au vote : 64**

**Nombre de Conseillers ayant voté
pour : 64**

**Nombre de Conseillers ayant voté
contre : 0**

**Nombre de Conseillers s'étant
abstenus : 0**

Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 11**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 7**

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le 15 février à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle Bourdelle de l'Embarcadère - 71300 MONTCEAU-LES-MINES, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Yohann CASSIER - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Cyril GOMET - M. Jean-François JAUNET - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES

VICE-PRESIDENTS

M. Abdoulkader ATTEYE - M. Alain BALLOT - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - Mme Salima BELHADJ-TAHAR - Mme Jocelyne BLONDEAU - M. Michel CHARDEAU - M. Denis CHRISTOPHE - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Bernard DURAND - M. Lionel DUPARAY - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - Mme Marie-Thérèse FRIZOT - M. Sébastien GANE - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Marc MAILLIOT - Mme Christiane MATHOS - M. Frédéric MARASCIA - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Felix MORENO - Mme Viviane PERRIN - M. Jean PISSELOUP - M. Philippe PRIET - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. Eric COMMEAU
Mme Séverine GIRARD-LELEU
Mme Marie-Claude JARROT
M. David MARTI
Mme Jeanne-Danièle PICARD
M. Laurent SELVEZ
M. Guy SOUVIGNY
M. BUISSON (pouvoir à M. Philippe PIGEAU)
M. BURTIN (pouvoir à M. Jean GIRARDON)
M. CHAVOT (pouvoir à M. Michel CHARDEAU)
Mme GHULAM NABI (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)
M. LACOUR (pouvoir à M. Gérard DURAND)
Mme LODDO (pouvoir à M. Christophe DUMONT)
M. LUARD (pouvoir à M. Noël VALETTE)
Mme MARTINEZ (pouvoir à M. Jean-Claude LAGRANGE)
Mme MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON)
M. PINTO (pouvoir à M. Bernard DURAND)
Mme SARANDAO (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Montserrat REYES



Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 9-1 définissant la notion de subvention ;

Vu l'article 10 de la même loi, relatif aux conditions de versement d'une subvention par une autorité administrative ;

Vu le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 précité ;

Vu la demande de soutien financier sollicitée par l'association APOR ;

Le rapporteur expose :

« L'Association Pour l'Orientation et le Reclassement a pour objet la réinsertion professionnelle des demandeurs d'emploi, le conseil aux entreprises et l'appui au recrutement et à la formation.

De par son domaine d'intervention et les actions qu'elle mène, APOR contribue à la satisfaction de l'intérêt général puisqu'elle contribue à l'insertion professionnelle des personnes en difficulté sur le territoire communautaire.

Les actions menées par cette association rejoignent les préoccupations de la Communauté Urbaine qui est compétente en matière d'insertion.

En effet, l'importance de la population en difficulté – chômeurs longue durée, bénéficiaires du RSA, chômage des femmes et des jeunes – fait de l'insertion un enjeu majeur de la Communauté Urbaine.

A son initiative, APOR met en œuvre des actions suivantes :

- Unités Mobiles de Reclassement (UMR) pour des publics cibles (DELD, jeunes, femmes éloignées de l'emploi, licenciés économiques) permettant de :
 - Repérer et valoriser ses capacités et qualités personnelles ;
 - Repérer les aptitudes transposables dans les situations professionnelles ;
 - Utiliser et exploiter les outils numériques ;
 - Maîtriser les techniques de recherche d'emploi digitales.

Par ailleurs, dans le cadre de son déploiement d'activité, l'association propose des actions de formations certifiantes avec les modules suivants :

- Essentiels de l'ordinateur ;
- Essentiels du Web ;
- Tableur ;
- Traitement de texte ;
- Présentation ;
- Base de données ;
- Edition image ;
- Conception assistée par ordinateur – 2D ;
- Edition de sites web ;
- Marketing Numérique ;
- CAO – 3D ;
- PAO ;
- Sécurité des TI ;
- Travail collaboratif en ligne ;
- Gestion de projet.

A ce titre, et après examen de la demande adressée par cette association, il est envisagé de lui attribuer :

- Une subvention de 49 000 € pour la mise en place des Unités Mobiles de Reclassement (UMR) et le développement des compétences numériques.

Ainsi la Communauté Urbaine Creusot Montceau entend aider l'Association, tout en respectant son autonomie, par l'allocation de moyens financiers.

L'établissement de conventions d'objectifs, conformément à l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 et de l'article 1er du décret du 6 juin 2001, est obligatoire dès lors que la subvention excède 23 000 euros par an.

Elle a pour objet de préciser les rapports entre la Communauté Urbaine et l'Association, de fixer les conditions d'application de cette dernière ainsi que les modalités de versement.

A ce titre, et après examen de la demande adressée par l'association, il vous est proposé d'approuver les termes de la convention d'objectifs à intervenir avec l'association APOR, d'autoriser le versement d'une subvention d'un montant de 49 000 € au titre de l'année 2024 et d'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL

Après en avoir débattu

Après en avoir délibéré,

Etant précisé que Monsieur Eric COMMEAU, Madame GIRARD-LELEU, Madame Marie-Claude JARROT, Monsieur David MARTI, Madame Jeanne-Danièle PICARD, Monsieur Guy SOUVIGNY, Monsieur Laurent SELVEZ, intéressés à l'affaire, n'ont pas pris part au vote

DECIDE

- D'approuver les termes de la convention à intervenir avec l'Association Pour l'Orientation et le Reclassement ».
- D'autoriser Monsieur le Président à signer la Convention d'objectifs pluriannuelle.
- D'autoriser le versement de la subvention de 49 000 €.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 16 février 2024
et publié, affiché ou notifié le 16 février 2024

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président absent,
Le vice-président,

Daniel MEUNIER

LE PRESIDENT,
Pour le président absent,
Le vice-président,

Daniel MEUNIER

